



Changement du mode de calcul des charges

Par **sylvain_old**, le **06/11/2007** à **20:06**

mon propriétaire lors de mon départ de l'appartement a stipuler ma consommation énergétique en fonction du compteur calorifique de l'appartement sur l'état des lieux de sortie, et lors du décompte final des charges il a décidé, sans me prévenir, de changer son mode de calcul en reprenant simplement la facture de l'année précédente qui est en ma défaveur car en prenant en compte la consommation 2006 elle est plus faible que celle de 2005,

que faire?????